

PPT COPROPRIÉTÉ

Le Plan Pluriannuel de Travaux en 1 coup d'œil

Le PPT projette sur dix ans les travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble, à la sécurité et à la performance énergétique de la copropriété, avec une estimation des coûts et un échéancier.



Obligatoire pour
Copropriétés (calendrier)



Validité
10 ans (à actualiser)



Réalisé par
**Pro/bureau d'études
qualifié**

L'ESSENTIEL À RETENIR

- 1 Obligatoire pour les **copropriétés de plus de 15 ans**, selon un calendrier lié à leur taille.
- 2 Projette les **travaux sur 10 ans** avec estimation des coûts et échéancier.
- 3 Alimente le **fonds de travaux** et s'appuie souvent sur le DTG ou l'audit énergétique.

Un diagnostic à réaliser à Paris ou en Île-de-France ?

Heydiag — intervention sous 24h, rapport dans la journée.

 **09 77 77 36 99**